

PLAISANCE ET HANDICAP

L'Accès à un bateau n'est pas toujours facile, même pour les personnes valides, cela devient plus compliqué quand nous vieillissons et c'est pratiquement impossible pour les personnes handicapées.

Dans la plupart des ports du littoral Atlantique, l'accès aux pontons pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, c'est le parcours du combattant. Les passerelles souvent trop étroites pour un fauteuil roulant et parfois trop courtes deviennent "des échelles de meunier" à marée basse. Certains pontons en bois, ne permettent pas à des personnes qui s'aident d'une canne ou de béquilles, d'y circuler en toute sécurité.

PORT SEUDRE sera un port pilote en matière d'accessibilité aux personnes handicapées, en partenariat d'études et de recherches permanentes avec l'Association des Paralysés de France, les Associations de non et malvoyants et autres Associations d'handicapés.

PORT SEUDRE sera un port pour tous, il permettra aux personnes victimes d'accidents de la vie ou du poids des années, de ne pas rester sur le quai, quelques soient les marées. Grâce à des infrastructures adaptées, les joies de la plaisance seront accessibles à tous, aussi bien pour accueillir des bateaux visiteurs que pour permettre l'embarquement local des personnes à mobilité réduite. De part sa situation géographique à l'abri des vents dominants, Port Seudre facilitera la découverte de la navigation à toutes les personnes handicapées.

✂-----BULLETIN D'ADHÉSION-----✂

Nous serions heureux de vous compter parmi nos adhérents, si vous le souhaitez, vous pouvez retourner le formulaire ci-dessous accompagné de votre règlement (cotisation minimale 15 €) à :

ASSOCIATION PORT SEUDRE - 59 AV. BEAUPRÉAU - RONCE - 17390 LA TREMBLADE

Je soussigné (M Mme Mlle...) :

Adresse :

..... Téléphone :

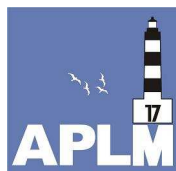
Activité ancienne ou actuelle :

e-mail (obligatoire pour ceux qui ont l'Internet) :

Date : Signature :

APLM17

(ACTIVITÉS PÊCHE ET LOISIRS MARITIMES 17)



Le 12 avril 2011 les représentants du Collectif Oléron et l'association Port-Seudre réunis en séance ont créé une Organisation Départementale, dont l'objet est de **Fédérer toutes les personnes physiques et morales utilisatrices de l'espace côtier et maritime de la**

Charente-Maritime.

La réglementation drastique et les décrets superposables (réserve de Moëze-Oléron, Parc naturel Marin en cours de création, Parc National Zone Humide de Brouage à l'étude, Natura 2000 en mer) nous obligent à être vigilants quant aux usages acquis depuis le décret Colbert de 1681.

Son but est d'obtenir des représentants dans les différentes organisations évoquées ci-dessus et de défendre les usagers de la pêche de loisir et de la plaisance.

Pour plus d'informations :

http://www.portseudre.com/page_53.html

LES PARCS NATURELS MARINS : UN NOUVEL OUTIL POUR LA PROTECTION DU MILIEU MARIN

Le parc naturel marin ouvre la voie à une nouvelle gouvernance où tous les usagers et professionnels de la mer sont associés. Contrairement à l'approche réglementaire classique, où les usagers sont seulement consultés, l'approche intégrée se veut une stratégie globale de gestion des problématiques du milieu marin. Elle associe à la décision et à l'action chacun des acteurs concernés : élus locaux, services de l'État, usagers professionnels et de loisirs de la mer, associations environnementales, scientifiques... C'est un mode de fonctionnement participatif.

Le parc naturel marin vise de vastes espaces sur lesquels coexistent patrimoine naturel remarquable, écosystèmes de qualité et activités multiples.

À ce jour l'Agence compte deux parcs naturels marins :

- le Parc naturel marin d'Iroise
- le Parc naturel marin de Mayotte

Cinq Parcs sont actuellement à l'étude dont le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais (mise en service prévue en 2011).

L'association Port-Seudre a participé aux réunions de travail de la Mission d'Étude du PNM régional.

Pour plus d'informations: <http://www.aires-marines.fr/>
et <http://www.portseudre.com/page48.html#Haut>



www.portseudre.com

LE PROJET PORT SEUDRE

Port Seudre, "port nature", un port en eau profonde accessible 24h/7j par toutes marées, mixte (ostréiculture, pêche, plaisance, promenade, SNSM, affaires maritimes, bateaux écoles, locations de bateaux...), écologique et adapté à l'accueil des personnes handicapées.

Sa situation géographique "privilégiée" à l'abri des vents dominants se prête à toutes sortes d'activités nautiques et à la construction d'infrastructures légères BBC (bâtiment basse consommation).

Situé à l'embouchure de la Seudre, face au bassin de Marennes Oléron, entre plages de sable fin et forêts de pins, implanté sur la commune de Ronce - La Tremblade au Mus de Loup, c'est une porte ouverte vers un vaste domaine de pistes cyclables et pédestres.



Un projet exemplaire :
ZÉRO POLLUTION - ACCÈS HANDICAPÉS



**ASSOCIATION PORT-SEUDRE - 59, AVENUE BEAUPRÉAU
RONCE LES BAINS - 17390 LA TREMBLADE**

☎ 05 46 76 50 53 - courriel : info@portseudre.com

Ne pas jeter sur la voie publique - Photo Philippe DUFOUR - <http://perso.orange.fr/vent.ouest/text/index.html>

BUT DE L'ASSOCIATION

Réunir toutes les personnes physiques et morales utilisatrices de l'espace maritime et côtier qui souhaitent la réalisation d'un port mixte (pêche, plaisance, ostréiculture, location, bateaux-écoles, bateaux à passagers etc.) accessible à tous (aux personnes valides et à mobilité réduite), 24h/24 sur la commune de La Tremblade - Ronces les Bains, tel que défini dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable voté à l'unanimité par le Conseil Municipal de La Tremblade. Dans cet esprit, elle s'attachera à développer l'économie locale et à valoriser le patrimoine communal dans le respect de l'environnement.

LE CONSTAT

Entre la Vendée (Port Bourgenay) et les Landes (Cap Breton), 4 ports seulement sont accessibles 24h/24:

- LA ROCHELLE 3300 places à flot sur 48 appontements, liste d'attente 1800 anneaux, extension prévue 1300 places
- ROYAN 1000 anneaux environ, malgré son extension, il est saturé
- PORT MÉDOC 800 anneaux, extension prévue 400 places, pas d'accueil de nuit
- ARCACHON 2600 anneaux, (liste d'attente 8000 anneaux !!!), pas d'extension prévue

BASSIN DE MARENNES - OLÉRON

Pas de port en eau profonde, de plus il n'y a aucune plateforme technique pour recevoir les équipements de protection de l'environnement marin (cale sécurisée pour les réparations et le carénage, système de pompage et cuve de rétention pour les eaux noires (toilettes) et grises.

LE PROJET « PORT SEUDRE » SITE DU MUS DU LOUP

PORT SEUDRE EST BASÉ SUR QUATRES PRINCIPES :

1. Port en eau profonde (accessible 24h/24),
2. Port Zéro Pollution,
3. Port Mixte (Professionnels et Plaisanciers),
4. Port adapté aux personnes à mobilité réduite et à tous les autres handicapés.

POURQUOI UN PORT MIXTE EN EAU PROFONDE ?

Pour l'ostréiculture :

L'évolution des techniques tend à rendre de plus en plus indispensable le principe du port relais utilisable quelque soit la marée, pour charger et décharger les chalands, stocker matériel et embarcations, et permettre aux exploitants installés en amont de l'estuaire d'éviter des longs trajets entre viviers et cabanes.

De plus, le jour où la règle des 5 nœuds (9 km/h) à moins de 300 mètres des côtes sera appliquée à tous, il faudra plus de 3 heures à un chaland pour faire l'aller/retour (32 km) entre l'Éguille et le pont de la Seudre...

Pour la pêche :

Actuellement, la quasi totalité des pêcheurs Trembladais doit travailler à la Cotinière, à Royan, à la Rochelle, voire plus loin, faute d'infrastructures adéquates. Un port en eau profonde permettrait à ceux qui essaient malgré tout de rester, de mieux travailler, aux autres de revenir et il n'est peut-être pas exclu d'envisager une mini criée (voir la lettre de J. Paillé, président de l'association des pêcheurs sur notre site Internet).

Pour la plaisance :

Le manque d'anneaux sur le littoral atlantique se chiffre par dizaines de milliers, 8000 demandes sur liste d'attente à Arcachon, 1800 à la Rochelle, Royan est saturé, la demande est tellement supérieure à l'offre que s'il y a bien un problème qui ne se pose pas, c'est celui de trouver preneur...

Pour les autres activités nautiques :

L'espace marin doit être partagé entre plusieurs autres utilisateurs. comme les loueurs d'embarcations. les écoles pour passer les permis, les promenades en mer. les bateaux nécessaires à l'entretien et à la surveillance du bassin, dragues, bateaux de recherche. douanes, gendarmerie, affaires maritimes... On peut également citer des activités émergentes, comme le petit cabotage côtier qui, dans l'avenir, viendra soulager le trafic routier, et des projets à plus long terme comme la liaison fluviale Seudre/ Gironde

Pourquoi en eau profonde ?

Toutes ces activités ne peuvent bien se développer que si le port est fonctionnel 24 h / 24, quelle que soit la marée, ce qui n'enlève en rien à l'utilité du port à sec. Pour un certain nombre de raisons, dont le manque de place, le principe du port à sec pour les petits bateaux fera désormais partie de notre environnement maritime comme infrastructure complémentaire aux ports traditionnels.

Les activités dérivées :

Comme tout gros chantier, un port, déjà dès sa construction, (avec les études, terrassements. enrochements, catways. VRD, etc..) génère des dizaines d'emplois, et des familles entières s'installent parfois pour deux ou trois ans sur place. En phase d'exploitation, l'impact sur le développement économique est encore plus important avec la création et le développement des commerces et services (alimentation. accastillage, restauration, entretien, réparation, laverie, location...). A noter également que bon nombre des activités et emplois le seront à temps plein et non pas uniquement pendant la saison estivale.

PORT SEUDRE UN PORT " ZÉRO POLLUTION "

Un port « zéro pollution » : une nécessité en zone ostréicole !



Plus qu'ailleurs, le montage du projet, la construction et l'exploitation doivent être menés dans un souci de préservation de l'environnement :

- en étudiant, grâce à des modèles, l'impact des infrastructures sur le milieu, dans le but de réduire au maximum les opérations de dragage,
- en mettant en place des contrôles réguliers de la qualité des eaux et des sédiments,
- en récupérant, pour traitement, les eaux noires et grises, les eaux de cale, les eaux de l'aire de carénage, les eaux pluviales, les eaux des installations sanitaires,
- en intégrant à la structure portuaire une déchetterie,
- en prévoyant un 'kit d'intervention' contre les pollutions accidentelles avec barrage flottant et feuilles absorbantes,
- en adoptant la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE et BBC) pour l'ensemble du projet : intégration paysagère, chantier 'propre', utilisation de biomatériaux et d'énergies renouvelables, récupération de l'eau de pluie,



la démarche 'zéro pollution'.

--- **BULLETIN D'ADHÉSION AU DOS** ---
Je souhaite devenir membre de l'Association « Port Seudre » et m'engage à en respecter le but à savoir (article 2 des statuts) :

« Cette association a pour but :

- De réunir toutes les personnes physiques et morales utilisatrices de l'espace maritime et côtier qui souhaitent la réalisation d'un port mixte (pêche, plaisance, ostréiculture, location, bateaux-écoles, bateaux à passagers etc.) accessible à tous (aux personnes valides et à mobilité réduite), 24/24 sur la commune de La Tremblade - Ronces les Bains, tel que défini dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable voté à l'unanimité par le Conseil Municipal de La Tremblade.
- Dans cet esprit, elle s'attachera à développer l'économie locale et à valoriser le patrimoine communal dans le respect de l'environnement.
- De mettre les fruits de son activité à disposition du Maire de La Tremblade, pour le soutenir dans les différentes démarches administratives nécessaires au projet ».